

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**



À UNE SÉANCE ordinaire du conseil municipal, tenue le 03 février 2025 à 19 h 00, à la salle du conseil, située au 35, chemin de North Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères et conseillers suivants : Mesdames Julie Lamoureux, Lina Courtois et Huguette Larose, et Messieurs Jean Couture, Stéphane Laplante et Guillaume Poirier.

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Jacques Demers. Monsieur Marc Marin, directeur général et greffier-trésorier, agit à titre de greffier d'assemblée.

Deux (2) personnes sont présentes dans la salle au début de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1 Séance ordinaire du 13 janvier 2025

4. Finance

5. Voirie

5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics

5.2 Rapport d'activité – Contremaître des travaux publics

5.3 Renouvellement à l'Association des travaux publics du Québec

5.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2024

5.5 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028 – Programmation de travaux no.1

6. Sécurité publique

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

7.2 Adoption – Règlement n° 2025-568 – Modifiant le règlement sur les nuisances 2002-368

7.3 Nomination au comité de démolition d'immeubles

8. Environnement

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en environnement

8.3 Entente avec la Ressourcerie des Frontières

9. Loisirs / Culture

9.1 Défi des collines – Demande d'autorisation

9.2 Demande de subvention à la MRC – Projet Circuit découverte – Les secrets de Sainte-Catherine-de-Hatley

10. Administration

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

10.2 Inscription au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

10.3 Proclamation des journées de la persévérance scolaire

11. Adoption des comptes payés et à payer

12. Correspondance

13. Divers

14. Période de questions

15. Levée de la séance

1) MOT DE BIENVENUE

Une minute de silence est observée. Puis, le maire Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'appel des présences.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-02-22

Il est proposé par : Stéphane Laplante

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 03 février tel que rédigé.

ADOPTÉE

3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance ordinaire du 13 janvier 2025

2025-02-23

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier tel que rédigé.

ADOPTÉE

4) FINANCE

5) VOIRIE

5.1 Rapport de dépenses – Contremaître des travaux publics

Le rapport de dépenses du contremaître des travaux publics pour le mois de janvier est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.2 Rapport d'activité – Contremaître des travaux publics

Le rapport d'activité du contremaître des travaux publics pour le mois de janvier est déposé, conformément au règlement 2016-489.

5.3 Renouvellement à l'Association des travaux publics du Québec

Considérant l'intérêt du responsable des travaux publics de la municipalité de renouveler l'abonnement à l'Association des travaux publics du Québec afin de se tenir au courant des meilleures méthodes et équipements de travail;

2025-02-24

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

D'approuver pour 2025 l'adhésion de monsieur Luc Guertin à l'Association des travaux publics du Québec au coût de 150 \$ plus taxes applicables.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que cette dépense soit affectée au poste 02-320-00-454 du budget de la municipalité.

ADOPTÉE

5.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de compte 2024

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 120 147\$ pour l'entretien du réseau routier local de Sainte-Catherine-de-Hatley, pour l'année civile 2024;

Considérant que ces compensations ont été utilisées pour des travaux admissibles liés à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, dont l'amélioration des systèmes de sécurité et l'entretien de la chaussée, du système de drainage et des abords de routes;

Considérant qu'une reddition de compte à l'intérieur du rapport financier sera transmise au plus tard le 15 mai prochain dans lequel les frais encourus admissibles à l'Entretien des routes locales seront présentés selon les rubriques indiquées par le ministère;

2025-02-25

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

D'informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'Entretien des routes locales dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale et qu'elle atteste de la véracité des frais encourus pour l'exécution de ses activités, le tout tel qu'apparaissant au rapport financier 2024 de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

ADOPTÉE

5.5 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028 – Programmation de travaux no.1

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2025-02-26

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028.

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Que la municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement.

Que la municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

6) SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Rapport mensuel – Chargé de projets en sécurité civile

Le rapport du chargé de projets pour le mois de janvier est déposé.

7) URBANISME

7.1 Rapport mensuel - Inspecteur en bâtiment et en environnement

Le rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour le mois de janvier est déposé.

7.2 Adoption – Règlement n° 2025-568 – Modifiant le règlement sur les nuisances 2002-368

Considérant que lors de la séance régulière du 13 janvier dernier, le conseiller Jean Couture a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement n° 2025-568 et que le projet du règlement a également été déposé;

Considérant que ce règlement vise à ajuster le montant associé à certaines amendes soit pour le stationnement, les planches et patins à roulettes et tumulte;

2025-02-27

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

Que le conseil adopte le Règlement n° 2025-568 – Modifiant le règlement sur les nuisances 2002-368.

Que les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard trois jours avant la séance et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

7.3 Nomination au comité de démolition d'immeubles

Considérant que la municipalité a adopté le règlement 2023-550 relatif à la démolition d'immeubles;

Considérant que le conseil doit constituer un comité ayant pour fonctions d'autoriser les demandes de démolition et d'exercer tout autre pouvoir que lui confère le présent règlement;

Considérant que le Comité de démolition est formé de trois membres du Conseil, que la durée du mandat des membres du Comité est d'un an et que le mandat peut être renouvelé par résolution du Conseil;

Considérant que le conseil doit nommer parmi les membres du comité un président,

2025-02-28

Il est proposé par : Guillaume Poirier

Et résolu

Que le conseil municipal renomme sur le comité de démolition d'immeubles, Mme Huguette Larose, M. Jean Couture et M. Jacques Demers. Ce dernier agira comme président du Comité.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

8) ENVIRONNEMENT

8.1 Rapport mensuel – Inspecteur forestier

Le rapport de l'inspecteur forestier pour le mois de janvier est déposé.

8.2 Rapport mensuel – Chargé de projets et inspecteur en environnement

Le rapport en environnement pour le mois de janvier est déposé.

8.3 Entente avec la Ressourcerie des Frontières

Considérant que la Ressourcerie des Frontières offre un service unique de collecte, de transport et de traitement des encombrants qui remplace la collecte municipale des encombrants à l'enfouissement, communément appelée, collecte de gros rebuts;

Considérant que l'entente avec la Ressourcerie des Frontières s'est terminée le 31 décembre 2024;

Considérant que ce service est apprécié des citoyens;

2025-02-29

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley accepte de renouveler l'entente pour 2 ans, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026, au taux de 650 \$/tonne basé sur la pondération des tonnes récupérées sur trois années précédentes. Pour 2025 (2021-2022-2023) et 2026 (2022-2023-2024).

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'entente.

ADOPTÉE

9) LOISIRS / CULTURE

9.1 Défi des collines – Demande d'autorisation

Considérant la demande de l'organisateur du défi des collines visant à obtenir l'autorisation pour la tenue des éditions 2025 du Défi des collines soit le défi enneigé prévu pour le 22 février 2025 et l'édition estivale qui elle doit se tenir le 30 août 2025;

Considérant les demandes accessoires pour l'utilisation sans frais du chalet des loisirs pour l'édition estivale et de la salle communautaire pour le défi enneigé du Défi des collines 2025;

Considérant aussi les demandes d'installation de petit chapiteau sans ancrage dans l'asphalte et la permission de stationner sur un côté du chemin de la Montagne;

2025-02-30

Il est proposé par : Julie Lamoureux

Et résolu

Que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley autorise la tenue des deux éditions du défi des collines pour l'année 2025;

Que la municipalité donne également une réponse favorable aux demandes d'utilisation de la salle communautaire et du chalet des loisirs sans frais, d'installation de petit chapiteau sans ancrage dans l'asphalte et la permission de stationner sur un côté du chemin de la Montagne, le tout selon les termes de la demande.

De demander à l'organisation d'aviser les corps policiers concernés par l'événement.

ADOPTÉE

9.2 Demande de subvention à la MRC – Projet Circuit découverte – Les secrets de Sainte-Catherine-de-Hatley

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant qu'en 2016 la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley a procédé à l'installation de 15 panneaux illustrant chacune un élément patrimonial et historique de la municipalité. Avec le temps, ces installations se sont malheureusement dégradées, ne permettant plus de pouvoir prendre connaissance du contenu présenté sur les panneaux;

Considérant qu'en 2024 le comité culturel de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, après avoir réalisé l'inventaire et le diagnostic de ces installations, a donc décidé d'élaborer un projet de modernisation de ces panneaux en 2 étapes, soit en 2024 avec 7 premiers panneaux et en 2025 avec 13 panneaux dont 5 nouveaux afin de couvrir une plus grande partie du territoire et l'ajout du volet balado bonifiant l'expérience;

Considérant qu'en 2026, la municipalité célébrera ses 125 années de fondation. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur son histoire, son patrimoine et ses qualités d'aujourd'hui;

2025-02-31

Il est proposé par : Jean Couture

Et résolu

Que la municipalité accepte le projet présenté par le comité culturel de la municipalité avec un budget de 22 000 \$.

Que la municipalité appuie la demande subvention de 11 000 \$ présenté dans le cadre du Programme du Fonds régions et ruralité – volet culturel de la MRC de Memphrémagog.

Que la conseillère Lina Courtois ait autorisé à signer tous les documents reliés à la demande.

Que la mise de fonds de la municipalité de 5 500 \$ soit appropriée au poste budgétaire 02-701-90-330.

ADOPTÉE

10) ADMINISTRATION

10.1 Rapport de dépenses - Directeur général

Le rapport de dépenses pour le mois de janvier du directeur général est déposé conformément au règlement 2016-489.

10.2 Inscription au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Considérant que le conseil a autorisé l'adhésion du directeur général à l'Association des directeurs généraux du Québec (ADMQ) en 2025;

Considérant que l'ADMQ tiendra son congrès annuel les 18, 19 et 20 juin prochains,

2025-02-32

Il est proposé par : Huguette Larose

Et résolu

D'autoriser la participation au congrès de l'association qui se déroulera en juin au coût de 585 \$ plus taxes et d'en déboursier les frais afférents, à même le poste 02-130-00-454 des prévisions budgétaires 2025.

ADOPTÉE

10.3 Proclamation des journées de la persévérance scolaire

Considérant que les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé la lutte contre le décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, reconnaissant son impact sur l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

Considérant que le décrochage scolaire a des répercussions économiques significatives, évaluées à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement dans l'Estrie et à 1,9 milliard de dollars à l'échelle du Québec;

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

Considérant que malgré les progrès, selon les dernières données du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) 16,6 % des jeunes de l'Estrie quittent le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme ni de qualification (taux annuel 2020-2021);

Considérant que chaque action positive entreprise pendant les Journées de la persévérance scolaire peut contribuer significativement à réduire le décrochage scolaire et à bâtir un avenir plus fort et plus équitable pour tous;

Considérant l'efficacité prouvée des initiatives de prévention du décrochage scolaire, économiquement plus avantageuses que les interventions tardives;

Considérant que la persévérance scolaire est un enjeu social nécessitant une mobilisation collective depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle;

Considérant l'organisation par les Partenaires pour la Réussite Éducative dans l'Estrie (PREL) des Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2025, sous le thème du « LA PERSÉVÉRANCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE », visant à valoriser et soutenir la persévérance des jeunes;

Considérant que la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley désire s'impliquer lors de cet événement d'envergure;

2025-02-33

Il est proposé par : Lina Courtois

Et résolu

DE PROCLAMER les 10, 11, 12, 13, et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

DE PROMOUVOIR activement les Journées de la persévérance scolaire en sensibilisant nos citoyens, nos écoles et nos partenaires communautaires à l'importance de cette cause;

D'AFFICHER fièrement la couleur verte sur les éléments visuels de la municipalité, symbolisant la jeunesse, l'espérance et le soutien aux jeunes dans leur parcours éducatif;

DE PARTICIPER au jeudi PERSEVERT;

D'ACCROÎTRE l'accessibilité aux ressources éducatives en soutenant les bibliothèques publiques, les centres d'apprentissage et les initiatives de tutorat bénévole dans notre communauté;

D'APPUYER activement le PREL ainsi que tous les partenaires mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire, incluant les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, des services sociaux, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution au PREL à l'adresse info@prel.qc.ca.

ADOPTÉE

11) ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

| Liste des comptes payés | | | |
|---------------------------------|------------------------|--|--------------|
| Fournisseur | No Chèque | Description | Montant |
| ADMQ | 202500065 | Cotisation directeur général réso 2025-01-16 | 1 574.27 \$ |
| Banque alimentaire Memphrémagog | 202500066 | Aide financière réso 2025-01-18 | 1 000.00 \$ |
| BELL | 202500060 | Téléphone hôtel de ville et salle communautaire | 753.74 \$ |
| BELL Canada | 202500060 | Internet et IP fixes | 197.71 \$ |
| COMBEQ | 202500068 | Adhésions inspecteurs en urbanisme et en environnement réso 2025-01-05 | 707.10 \$ |
| FTQ | 202500072 202500073 | REER | 3 535.20 \$ |
| Hydro-Québec | 202500069 | Éclairage public | 26.51 \$ |
| MINISTÈRE DU REVENU | 202500070 | Déductions à la source | 13 456.62 \$ |

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

| | | | |
|----------------------------------|-----------|---|---------------------|
| RECEVEUR GÉNÉRAL | 202500071 | Déductions à la source | 5 617.73 \$ |
| Régie inter.déchets de Coaticook | 202500064 | Déchets, compost et boues décembre 2024 | 3 693.60 \$ |
| SENTIER NATURE TOMIFOBIA | 202500063 | Aide financière réso 2025-01-10 | 650.00 \$ |
| Société financière Grenco Inc. | 202500059 | Contrat location photocopieur | 74.73 \$ |
| Souper du partage | 202500067 | Aide financière réso 2025-01-19 | 550.00 \$ |
| VILLE DE SHERBROOKE | 202500061 | Électricité | 1 914.46 \$ |
| | | *Rémunération des élus | 14 942.26 \$ |
| | | *Rémunération du personnel | 21 890.00 \$ |
| Total des comptes payés | | | 70 583.93 \$ |

| Liste des comptes à payer | | | |
|-----------------------------------|------------------|---|----------------------|
| Fournisseur | No Chèque | Description | Montant |
| 2547-0857 Québec inc (Infotech) | 202500078 | Frais transport de la papeterie 2025 | 52.04 \$ |
| ADN Communication | 202500089 | Licence mensuelle décembre | 68.65 \$ |
| BERGERON, Julie | 202500082 | Entretien ménager hôtel de ville et salle communautaire Janvier | 1 317.60 \$ |
| CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. | 202500079 | Dossier général d'urbanisme et résolution 2024-10-168 | 1 828.38 \$ |
| Camions Denis Lefebvre | 202500093 | Contrat déneigement versement 2 de 5 réso 2022-09-198 | 222 134.28 \$ |
| CWE | 202500087 | Versement 2 de 4 Déneigement ch tolérance | 13 193.38 \$ |
| Ecole secondaire La Ruhe | 202500098 | Commandite album des finissants | 75.00 \$ |
| Foss National | 202500097 | 2 factures d'essence | 481.66 \$ |
| FOUCHER MARIANKA | 202500095 | Remboursement de km janvier | 200.00 \$ |
| FQM | 202500081 | Honoraires services professionnels_Garage municipal réso 2024-12-201 | 134.28 \$ |
| GUERTIN LUC | 202500092 | Remboursement km et cellulaire janvier | 95.68 \$ |
| INFORMATIQUE ORFORD | 202500080 | Temps installation ordinateur inspecteur | 179.08 \$ |
| LANGLOIS-DOR, Étienne | 202500086 | Remboursement km janvier | 46.21 \$ |
| Les Services MJD et Fils Inc | 202500083 | Versement 3 de 4 stationnement municipaux réso 2022-08-185 | 2 388.32 \$ |
| Marc Marin | 202500091 | Remboursement frais cellulaire et km janvier, lunch atelier de travail des élus du 7 janvier | 336.38 \$ |
| MATÉRIAUX MAGOG ORFORD | 202500074 | Sel à glace, mèche de métal, fournitures enseignes, fiche, chiffons, lunette de sécurité, fournitures diverses | 344.98 \$ |
| Medial | 202500085 | Forfait semestriel janvier 2025 | 602.16 \$ |
| Medias Transcontinental S.E.N.C | 202500088 | Publication journal Constructo travaux 2025 (Gingras et Côte du Piemont) | 796.78 \$ |
| MEGABURO | 202500076 | Frais gestion annuel et contrat photocopies | 113.86 \$ |
| MOLLEUR STÉPHAN | 202500075 | Vers. 3 de 4 Chemins tolérance réso 2024-07-114 Vers. 3 de 4 Trottoirs du village réso 2024-07-115 | 5 216.99 \$ |
| P.S.E.C.N AlarmCap | 202500094 | Contrat d'alarme hôtel de ville (3 mois) | 141.24 \$ |
| PRÉPARATIONS POSTALES DE L'ESTRIE | 202500090 | Frais poste comptes de taxes 2025 | 1 726.39 \$ |
| RÉGIE DE POLICE MEMPHRÉMAGOG | 202500077 | Février | 46 333.50 \$ |
| Services de cartes Desjardins | | 352,28\$ Voirie 282,05\$ Bureau en gros-papeterie 136,82\$ ITCloud Microsoft 365 x 7 abonnés 146,68\$ Lunch élus atelier travail du 28 janvier | 917.83 \$ |
| Total des comptes à payer | | | 298 724.67 \$ |

| | | | |
|---|--|--|----------------------|
| Grand total comptes payables et salaires | | | 369 308.60 \$ |
|---|--|--|----------------------|

2025-02-34

Il est proposé par : Lina Courtois

Et résolu

Que les comptes soient payés tels que présentés.

ADOPTÉE

12) CORRESPONDANCE

Quelques éléments de correspondance sont laissés à l'attention des membres du conseil.

13) DIVERS

Aucun sujet n'est traité.

14) PÉRIODE DE QUESTIONS

15) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée vers 19h31 sur proposition Huguette Larose.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley**

ADOPTÉE

Jacques Demers
Maire

Marc Marin
Greffier-trésorier